

LISTE DES ÉLÈVES QUI ONT OBTENU LA NOTE DE
"CONDUITE EXCELLENTE" POUR LE MOIS
D'AVRIL 1879.

COURS CLASSIQUE.

Philosophie — F. Dugas, St-Liguori ; P. Lamarche, St-Esprit ; J. Soumis, Ste-Béatrix ; B. Desroches, Montréal ; T. Plante et M. Hamelin, St-Gabriel ; O. Houle et J. Deschênes, Ste-Elisabeth ; A. Morin, St-Jacques ; J. Parent, Ste-Mélanie ; A. Pagé, Joliette ; P. Bousquet, St-Charles ; A. Mondor, St-Damien ; W. Ferland, Pembroke.

Rhétorique — E. Foucher et F.-X. Desnoyers, Montréal ; A. Daigle et R. Daigle, Belœil ; A. Durand et E. Lessard, St-Jean-de-Matha ; E. Fleury et J. Landry, St-Ambroise ; J. Mercure et J. Beaudoin, Joliette ; F.-X. Lavallée, St-Norbert ; N. Préville, St-Alphonse ; D. Desrosiers et O. Joly, Ste-Elisabeth ; J. Magnan, Berthier ; N. Delorme, St-Jacques ; T. Dugas, Chertsey ; A. Dauphin, St-Cuthbert.

Belles-Lettres — E. Laferrière, St-Cuthbert ; J. Dumontier, St-Barthélemy ; E. Perreault, Joliette ; L. Vigneault, St-Ambroise ; A. Desrochers et A. Dugas, St-Jacques ; L. Dugas, St-Liguori.

Versification. — S. Rochette, St-Barthélemy ; V. Bourgeault, N. Lafontaine, H. Grandpré et J. Désy, St-Cuthbert ; A. Désilets et P. Prud'homme, Joliette ; F.-X. Brûlé, St-Didace ; J. Brouillet, St-Thomas ; J. Lachapelle et H. Colin, St-Esprit ; O. Gadoury, Berthier ; A. Beaudry, St-Alexis.

Syntaxe — H. Bonin et R. Cherrier, Joliette ; A. Lavoie et G. Lavoie, Ste-Mélanie ; H. Chagnon, L'Assomption ; L. Laporte, St-Liguori ; U. Chaussé, Ste-Elisabeth ; A. Magnan, Berthier ; G. Maxwell, St-Damien ; A. Paradis, St-Jude ; A. Primeau, St-Louis-de-Gonzague ; R. Charest, Montréal ; L. Robillard, St-Thomas ; J. Lavallée, et E. Guibeau, St-Norbert ; R. Laurendeau, St-Gabriel ; E. Laferrière, St-Cuthbert.

COURS COMMERCIAL.

Quatrième Année [classe d'affaires] — J. Welsh, Hinchinbrooke.

Troisième Année — W. Asselin, et P. Lavallée, St-Norbert ; E. Brault, Montréal ; J. Lafontaine, St-Cuthbert ; A. Perreault, Ste-Mélanie ; D. Rochette, St-Barthélemy ; L. Perreault, St-Paul ; A. Archambault et S. Allard, St-Alexis ; V. Lafortune, St-Paul ; A. Bertand et C. Desaulniers, Ste-Julienne ; M. Fleury, St-Ambroise ; C. Guilbault, Joliette.

Deuxième Année — D. Desroches, St-Esprit ; J. Desrosiers, St-Paul ; E. Sylvestre, St-Barthélemy ; P. Granger, N. Marion et G. Melançon, St-Jacques ; L. Brouillet, L'Assomption ; L. Copping, St-Liguori ; C. Allard et N. Beaudry, St-Alexis ; N. Beaudoin, J. Buron et J. Desmarais, Joliette ; N. Dupuis, Gervais, Orégon.

Première Année — A. Latour, Montréal ; A. Crilly, Joliette ; C. Houle, Cohoes, N. Y.

UN

INTRÉPIDE JEUNE HOMME

Episode des guerres de la Chouannerie.

II

(Suite).

Voici maintenant quel était le trésor tenu en dépôt par M. de Graives. Un peu moins d'un an auparavant, M. de la Rouarie était venu dans le Morbihan, avec son ami de Fontevieux, pour montrer aux royalistes de ces contrées la signature dont les princes, frères du roi, avaient revêtu l'acte d'association bretonne. Il y eut une assemblée des partisans de l'insurrection au château de Graives, dont la situation, sur les confins du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine, était particulièrement propre à cet objet. A la suite des délibérations, M. de la Rouarie fit deux parts du trésor de l'association. Il garda une somme considérable en billets de caisse, souscrits par M. de Calonne, pour le compte des princes, et remit au châtelain de Graives le reste des billets de caisse, des lettres de change sur M. de Botherel, agent de la famille royale à Jersey, et un diamant d'une énorme valeur, obole princière, cotisation personnelle de monseigneur le duc d'Enghien en faveur des soutiens du trône. Les billets de caisse gardés par la Rouarie sont ces mêmes valeurs qui, dirigées sur Paris et confiées pour la négociation à Latouche, médecin de Bazouge, mirent ce dénonciateur à même de livrer à Danton le secret de l'association bretonne.

Quoiqu'il en soit, depuis cette époque, et même après la catastrophe qui étouffa l'insurrection, les royalistes du pays entre Vannes et Redon s'accoutumèrent à regarder M. de Graives comme le trésorier du parti. Trop vieux pour combattre de sa personne, et connu de tous pour un de ces derniers types de loyauté chevaleresque, égarés dans cet âge de fer, M. de Graives était l'homme qu'il fallait aux serviteurs du roi. Dévoué jusqu'à l'héroïsme et tenant à suprême honneur la confiance de ses frères en croyance, il avait plus d'une fois fait serment de mourir avant de rendre le dépôt laissé entre ses mains. Ce dépôt, notablement diminué par la déchéance des billets de caisse, restait néanmoins considérable, à cause du diamant dont la trop grande valeur avait empêché la vente jusqu'alors.

Les proverbes ne mentent guère, et il y a un proverbe qui dit : Abondance de bien nuit. M. le marquis de Graives dépensa trop de courage dans une circonstance où la plus simple prudence eût été préférable. Il aurait dû, dès les premières alarmes, aviser les insurgés de Ploërmel, et se décharger de sa responsabilité ; mais cette responsabilité lui était chère, parce qu'elle portait en elle un péril, et que, grâce à elle, il y avait chance de mourir pour le roi. Lorsqu'il apprit les rumeurs qui se répandaient dans les villes environnantes, il ressentit un mouvement qui ressemblait fort à de la joie, et répéta son serment au fond de son cœur. Durant la nuit, il descendit à la cachette dont lui seul, avec ses deux fils, connaissait le secret chemin, fit tranquillement ses préparatifs et attendit des nouvelles des bleus en lisant